



Assurance collective
Mon programme selon mon profil

Personnel de soutien administratif (SERUM PSA et non-syndiqué)

Modulo

C'est avec plaisir que nous vous présentons Modulo, un programme d'assurance collective modulaire dans lequel vous décidez de votre protection en fonction de vos besoins.

Élaboré par votre comité d'assurance collective et les Ressources humaines, Modulo est un programme compétitif et avantageux qui s'appuie sur les meilleures pratiques en assurance collective.



MES CHOIX !

Avec Modulo, trois options vous sont offertes pour la couverture de vos soins médicaux et deux options sont proposées pour la couverture des soins dentaires.

Prenez connaissance du Tableau résumé des protections, des Profils d'utilisateurs et du Simulateur électronique pour évaluer différents scénarios afin de déterminer vos choix selon vos besoins.

Des protections d'assurance salaire et d'assurance vie sont aussi incluses dans votre programme et aucun choix n'a à être effectué pour ces couvertures.



ULO

ASSURER UN MEILLEUR CONTRÔLE DES COÛTS

Notre objectif est simple : assurer à long terme la santé financière du programme afin d'offrir des protections de qualité tout en maintenant les coûts à un juste niveau.

Les options proposées par Modulo se distinguent notamment par leur contenu et les coûts qui s'y rattachent.

En faisant des choix en lien avec vos besoins, vous participez aussi à contenir l'évolution des coûts de votre programme.

MODIFIER MES CHOIX DURANT MA CARRIÈRE

Tout comme vos besoins, votre couverture peut changer tout au long de votre carrière à l'UdeM. C'est pourquoi vous pourrez modifier vos choix tous les deux ans lors d'une période prévue à cet effet. Vous pourrez également modifier votre protection lorsqu'un événement de vie entraîne un changement à votre situation personnelle (ex. mariage, naissance ou adoption d'un premier enfant, divorce, perte d'emploi de votre conjoint). Pour plus de détails, consultez votre brochure.

L'année de référence du programme est du 1^{er} juin au 31 mai. Vos franchises et la majorité des frais admissibles sont donc établis sur cette période.

LA SUBSTITUTION OBLIGATOIRE PAR UN MÉDICAMENT GÉNÉRIQUE: UN CHOIX AVANTAGEUX!

Équivalent, aussi efficace et généralement moins coûteux que le médicament de marque, le médicament générique est un choix responsable et profitable. En optant pour la substitution obligatoire par un médicament générique, nous aidons à maintenir une protection d'assurance abordable.

Notez que si, pour des raisons médicales, vous ne pouvez pas prendre la version générique d'un médicament, vous êtes admissible au remboursement du médicament de marque. Vous devrez soumettre une demande de remboursement de médicament de marque remplie par votre médecin traitant.

Pour plus d'information sur le médicament générique, consultez les sites Web suivants : choisirlesgeneriques.ca et Santé Canada.



SOINS MÉDICAUX

OPTION 1

OPTION 2

OPTION 3

	OPTION 1	OPTION 2	OPTION 3
MÉDICAMENTS (nécessitant une ordonnance)			
Débours annuel maximal (note 1)	785 \$	665 \$	545 \$
Remboursement	70 %	80 %	90 %
Substitution par un médicament générique (note 2)	Oui (obligatoire)	Oui (obligatoire)	Oui (obligatoire)
Carte médicament	Paiement direct	Paiement direct	Paiement direct
HOSPITALISATION			
Remboursement	100 %	100 %	100 %
Chambre d'hôpital	Semi-privée	Semi-privée	Privée
PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ			
Physiothérapeute, technicien en réadaptation physique, thérapeute du sport et kinésologue			
Remboursement	70 %	80 %	90 %
Frais annuels admissibles	500 \$	1 000 \$	1 250 \$
Psychologue, psychothérapeute, psychoéducateur et travailleur social			
Remboursement	70 %	80 %	90 %
Frais annuels admissibles	500 \$	1 000 \$	1 250 \$
Acupuncteur, audiologiste, chiropraticien, diététiste, ergothérapeute, naturopathe, orthopédocogogue, orthophoniste, ostéopathe, podiatre et podologue			
Remboursement	70 %	80 %	90 %
Frais annuels admissibles	Max. combiné pour tous ces spécialistes de 300 \$	Max. combiné pour tous ces spécialistes de 500 \$	Max. combiné pour tous ces spécialistes de 750 \$
AUTRES FRAIS ADMISSIBLES			
Remboursement	70 %	80 %	90 %
Soins infirmiers privés	10 000 \$ par période d'invalidité	10 000 \$ par période d'invalidité	10 000 \$ par période d'invalidité
Produits antitabagiques	Même protection que le régime public	Même protection que le régime public	Même protection que le régime public
Vaccins	500 \$ par an	750 \$ par an	1 000 \$ par an
Injections sclérosantes	500 \$ par an	500 \$ par an	500 \$ par an
Examens de laboratoire	Couverts	Couverts	Couverts
Appareils auditifs	600 \$ par 3 années	600 \$ par 3 années	600 \$ par 3 années
Orthèses podiatriques, chaussures orthopédiques sur mesure	Max. combiné de 200 \$ par an	Max. combiné de 400 \$ par an	Max. combiné de 500 \$ par an
SOINS DE LA VUE (examens, lunettes, lentilles et correction au laser)			
Remboursement	n.a.	80 %	90 %
Frais annuels admissibles	n.a.	200 \$ par 24 mois (12 mois pour les enfants de moins de 21 ans)	300 \$ par 24 mois (12 mois pour les enfants de moins de 21 ans)
ASSURANCE VOYAGE			
Remboursement	100 %	100 %	100 %
Maximum par événement en cas d'urgence	1 000 000 \$	1 000 000 \$	1 000 000 \$
Maximum en cas d'annulation ou d'interruption de voyage	3 000 \$ par sinistre	3 000 \$ par sinistre	3 000 \$ par sinistre
Assistance voyage	Incluse	Incluse	Incluse

Les maximums sont basés sur des frais admissibles, par assuré et par année de référence (1^{er} juin au 31 mai). La tarification des primes varie selon l'option choisie. Référez-vous à la grille de tarification sur monportail.umontreal.ca pour plus de détails.

Note 1 : le déboursé annuel maximal est applicable pour les médicaments de l'adhérent et ses enfants à charge (combiné), et son conjoint (séparément). Une fois le débours annuel maximal atteint, l'assureur assume la totalité des frais admissibles.

Note 2 : substitution par un médicament générique obligatoire à moins de contre-indication médicale.





SOINS DENTAIRES

OPTION 1

OPTION 2

Franchise annuelle	25 \$ par adhérent avec un maximum de 50 \$ par famille	25 \$ par adhérent avec un maximum de 50 \$ par famille
SOINS DE BASE ET MAJEURS		
Diagnostic et prévention	100 %	100 %
Soins de base - restauration mineure (obturations), chirurgie buccale, endodontie et parodontie	80 %	90 %
Soins majeurs - prothèses (mise en bouche), couronnes et ponts	50 %	50 %
Remboursement maximum	1 500 \$ par an	2 500 \$ par an
Travaux sur les dents non naturelles	couverts	couverts
Fréquence des examens de rappel	9 mois	6 mois
Guide des tarifs dentaires	Actuel - Guide des généralistes	Actuel - Guide des généralistes
Cessation de la protection	Retraite	Retraite
ORTHODONTIE (ENFANTS À CHARGE SEULEMENT)		
Remboursement	n.a.	50 %
Maximum	n.a.	2 500 \$ viager par enfant

Les remboursements maximums sont par assuré et par année de référence (1^{er} juin au 31 mai). La tarification des primes varie selon l'option choisie. Référez-vous à la grille de tarification sur monportail.umontreal.ca pour plus de détails.



ASSURANCE SALAIRE

COURT TERME

LONG TERME

Prestations	Payables par l'Université	Payables par l'assureur
Protection (note 1)	1 ^{ère} journée de maladie : indemnisée à 100 % de votre salaire régulier * À partir de la 2 ^{ème} journée et ce, durant les 17 premières semaines : 85 % du salaire régulier	80 % du salaire régulier à partir de la 18 ^{ème} semaine
Coût	Entièrement assumé par l'Université	Entièrement assumé par l'Université

* À condition d'avoir un solde disponible à votre banque de congés de maladie pour l'année financière en cours. Référez-vous à votre convention collective pour plus de détails.
Note 1 : référez-vous à votre convention collective pour connaître les règles d'admissibilité à l'assurance salaire. Des conditions s'appliquent lorsque l'absence excède 24 mois.



ASSURANCE VIE

Protection	Égale à trois fois et demie votre salaire annuel régulier (arrondi au 1 000 \$ supérieur) ; Réduction graduelle à partir de 66 ans ; Une preuve d'assurabilité est exigée lorsque l'assurance excède 600 000 \$; Couverture maximale : 1 000 000 \$.
Prime	À parts égales entre vous et l'Université

LES PROFILS SUIVANTS ILLUSTRONT COMMENT VOUS POUVEZ ADAPTER MODULO À VOS BESOINS



MYRIAM

Myriam vient tout juste de faire son entrée sur le marché du travail. Très sportive, elle jouit d'une excellente santé. Toutefois, des problèmes musculaires récurrents l'obligent à consulter un professionnel de la santé plusieurs fois par année. Ses demandes de remboursement en soins médicaux et dentaires sont toutefois très limitées. Myriam porte des lentilles depuis l'adolescence.

SES CHOIX :

Myriam choisit l'option 2 pour les soins médicaux et l'option 1 pour les soins dentaires. Myriam pourra bénéficier du remboursement de ses frais pour les professionnels de la santé et pour les soins de la vue.



JULIE

Julie, sa conjointe et sa fille sont toutes en bonne santé. Sa famille est présentement couverte par le programme offert par l'employeur de sa conjointe. Toutefois, la protection de soins dentaires offerte dans leur programme actuel est très limitée.

SES CHOIX :

Julie et sa conjointe choisissent de demeurer couvertes par le régime de soins médicaux de son conjoint et renonce à la protection offerte par Modulo. Cependant, comme l'option 1 de Modulo pour les soins dentaires procure une meilleure protection pour elle-même et sa famille elle y adhère, ainsi que sa conjointe et ses enfants.



PHILIPPE

Philippe est présentement couvert par le programme offert par l'employeur de sa conjointe tout comme ses deux jeunes garçons. L'état de santé de Philippe l'amène à devoir consommer régulièrement un médicament relativement coûteux. Sa conjointe reçoit des traitements d'un chiropraticien et porte des lunettes tout comme ses deux enfants. Lors d'un dernier examen chez le dentiste, Philippe a été informé qu'il serait préférable qu'un de ses garçons reçoive un traitement d'orthodontie.

SES CHOIX :

Philippe et sa conjointe ont examiné leur couverture actuelle et ses coûts. Ils ont aussi utilisé le simulateur électronique en y indiquant leurs dépenses médicales et dentaires prévues. L'option 3 pour les soins médicaux et l'option 2 pour les soins dentaires de Modulo leur offrent la couverture la plus étendue, au meilleur coût.



CARLA

Carla a récemment été informée qu'elle devra consommer de façon régulière plusieurs médicaments très coûteux. Elle visite très rarement des professionnels de la santé et ne porte pas de lunettes. Ses visites chez le dentiste se limitent à un nettoyage et un examen préventif.

SES CHOIX :

Carla choisit l'option 1 pour ses protections de soins médicaux et de soins dentaires. En utilisant le simulateur électronique, Carla a été étonnée de s'apercevoir qu'il est plus avantageux pour elle de choisir l'option 1 en soins médicaux. Bien que le remboursement de ses médicaments soit moins élevé que dans les options 2 et 3, les cotisations moins élevées de l'option 1 en font tout de même un choix avantageux.



PIERRE

Pierre, sa conjointe et ses deux enfants sont tous en bonne santé. Ils ont quelques demandes de remboursement pour des soins médicaux et dentaires, mais rien qui justifie une protection très étendue. Puisque l'employeur de sa conjointe n'offre pas de régime d'assurance collective, Pierre utilisera Modulo pour couvrir toute sa famille.

SES CHOIX :

Retirer le paragraphe complet et le remplacer par : « Pierre estime que les options 1 en soins médicaux et dentaires offrent une protection suffisante en fonction des besoins actuels de sa famille, au coût le plus avantageux possible. Si ses besoins changent, il pourra augmenter sa protection lors de la prochaine réadhésion.



EDUARDO

Eduardo prend de nombreux médicaments, visite à tous les deux mois un ostéopathe et consulte une psychologue assez fréquemment. Sa vision s'est légèrement détériorée et son optométriste prévoit qu'il devra porter des lunettes ou des lentilles sous peu. Des problèmes de santé dentaire récurrents l'amènent à recevoir des soins mineurs plusieurs fois par année.

SES CHOIX :

Eduardo choisit l'option 3 pour les soins médicaux et l'option 2 pour les soins dentaires. Ces options offertes par Modulo assureront qu'Eduardo soit bien protégé pour les soins que nécessite son état de santé.

POUR EFFECTUER VOS CHOIX D'OPTIONS

Rendez-vous dans votre Libre-service Synchro www.synchro.umontreal.ca
Si vous êtes à l'extérieur du campus, vous devrez d'abord établir une connexion VPN.
Pour plus d'info : www.ti.umontreal.ca/reseau/vpn.html

Les montants inscrits dans les étapes suivantes sont à titre indicatif seulement.
Référez-vous à la grille de tarification sur monportail.umontreal.ca pour plus de détails.

ÉTAPE 1 : Lancer l'application Inscription avantages sociaux



ÉTAPE 2 : Cliquer sur Sélectionner

Pour commencer votre inscription, cliquez sur le bouton **Sélectionner**.

Événement avantages inscription ouverte					
Description événement		Date événement	Statut événement	Titre emploi	
Inscription ouverte		01/06/2016	Ouvert	Technicien	Sélectionner

ÉTAPE 3 : Cliquer sur *Modifier* pour choisir votre Option de couverture pour les soins médicaux

Sommaire inscriptions		
Soins médicaux	Votre prime	Modifier
Actuel: ASSURANCE MALADIE - GR. 96777:Famille		
Nouveau:OPTION 2 - Médicaux GR. 39877:Famille	70,46	
Soins dentaires	Votre prime	Modifier
Actuel: ASSURANCE DENTAIRE - GR. 96777:Famille		
Nouveau:OPTION 1 - Dentaires GR. 39877:Famille	25,22	

ÉTAPE 4 : Sélectionner l'option choisie et vos personnes à charge. Au besoin, vous pouvez ajouter de nouvelles personnes en cliquant sur *Ajouter/consulter pers. à ch.* Une fois cette étape terminée, cliquer sur *Continuer*.

Sélectionnez une des options suivantes :

<input checked="" type="radio"/>	OPTION 1 - Médicaux GR. 39877	
		Coûts
	Employé seulement	\$25,71
	Employé et enfant(s)	\$32,55
	Famille	\$54,55
<input checked="" type="radio"/>	OPTION 2 - Médicaux GR. 39877	
		Coûts
	Employé seulement	\$33,21
	Employé et enfant(s)	\$42,03
	Famille	\$70,46
<input checked="" type="radio"/>	OPTION 3 - Médicaux GR. 39877	
		Coûts
	Employé seulement	\$45,87
	Employé et enfant(s)	\$58,05
	Famille	\$97,32
<input checked="" type="radio"/>	Renonciation. (Vous devez fournir une preuve de vos autres garanties.)	

Personnes à charge		
Inscription	Nom	Lien
<input checked="" type="checkbox"/>	Ashley Villeneuve	Enfant
<input checked="" type="checkbox"/>	Mathias Villeneuve	Conjoint

Ajouter/consulter pers. à ch.

Cliquez sur le bouton **Continuer** pour confirmer l'option choisie et vos personnes à charge.

Cliquez sur le bouton **Annuler** pour retourner au sommaire.

Continuer

Annuler



ÉTAPE 5 : Cliquer sur *Modifier* pour choisir votre Option de couverture pour les soins dentaires

Sommaire inscriptions		
Soins médicaux	Votre prime	<input type="button" value="Modifier"/>
Actuel: ASSURANCE MALADIE - GR. 96777:Famille		
Nouveau:OPTION 2 - Médicaux GR. 39877:Famille	70,46	<input type="button" value="Modifier"/>
Soins dentaires	Votre prime	<input type="button" value="Modifier"/>
Actuel: ASSURANCE DENTAIRE - GR. 96777:Famille		
Nouveau:OPTION 1 - Dentaires GR. 39877:Famille	25,22	

ÉTAPE 6 : Sélectionner l'option choisie et vos personnes à charge. Au besoin, vous pouvez ajouter de nouvelles personnes en cliquant sur *Ajouter/consulter pers. à ch.* Une fois cette étape terminée, cliquer sur *Continuer*.

Sélection option		
Voici les options qui vous sont offertes ainsi que le coût par période de paie :		
Aperçu des options		
Sélectionnez une des options suivantes :		
<input checked="" type="radio"/>	OPTION 1 - Dentaires GR. 39877	
	Coûts	
Employé seulement	\$10,66	
Employé et enfant(s)	\$17,51	
Famille	\$25,22	
<input type="radio"/>	OPTION 2 - Dentaires GR. 39877	
	Coûts	
Employé seulement	\$16,49	
Employé et enfant(s)	\$27,09	
Famille	\$39,03	
<input type="radio"/>	Renonciation. (Vous devez fournir une preuve de vos autres garanties.)	
Personnes à charge		
Inscription	Nom	Lien
<input checked="" type="checkbox"/>	Ashley Villeneuve	Enfant
<input checked="" type="checkbox"/>	Mathias Villeneuve	Conjoint
<input type="button" value="Ajouter/consulter pers. à ch."/>		
Cliquez sur le bouton Continuer pour confirmer l'option choisie et vos personnes à charge.		
Cliquez sur le bouton Annuler pour retourner au sommaire.		
<input type="button" value="Continuer"/>	<input type="button" value="Annuler"/>	



ÉTAPE 7 : Une fois les deux choix d'options effectués, cliquer sur *Soumettre*.

Sommaire inscriptions

Soins médicaux	Votre prime	Modifier
Actuel: ASSURANCE MALADIE - GR. 96777:Famille		
Nouveau:OPTION 2 - Médicaux GR. 39877:Famille	70,46	
Soins dentaires	Votre prime	Modifier
Actuel: ASSURANCE DENTAIRE - GR. 96777:Famille		
Nouveau:OPTION 1 - Dentaires GR. 39877:Famille	25,22	

Ce tableau résume votre prime et celle de l'Université, par paie selon les options choisies.

Sommaire choix

	Votre prime
Coûts par paie	95,68

Cliquez sur le bouton **Soumettre** pour envoyer votre choix.

Soumettre

ÉTAPE 8 : Cliquer de nouveau sur *Soumettre* pour confirmer vos choix.

Inscription avantages sociaux

Confirmation des choix

Simon Saindon

Rappel: Après votre inscription initiale, vous pourrez modifier vos choix tous les deux ans ou lors d'un événement de vie.

Vous avez presque terminé votre inscription, cliquez sur le bouton **Soumettre** au bas de cette page afin de confirmer vos choix.

Cliquez sur le bouton **Annuler** si vous désirez retourner au sommaire des inscriptions.

Confirmation des choix

En soumettant vos choix, vous autorisez l'Université à retenir des montants sur votre de paie pour payer les coûts de vos assurances. Vous autorisez également l'Université à transmettre toute donnée personnelle obligatoire à l'assureur.

Cliquez sur le bouton **Soumettre** pour envoyer votre choix.

Cliquez sur le bouton **Annuler** si vous n'êtes pas prêt à soumettre vos choix et que vous désirez retourner au sommaire des inscriptions.

Soumettre **Annuler**

ÉTAPE 9 : Cliquer sur *OK* pour retourner à la page d'accueil de l'Inscription.

Inscription avantages sociaux

Confirmation des choix

Simon Saindon

Soumission réussie. Cliquez sur **OK**.

Vos choix seront visibles dans le libre-service après la période d'inscription.

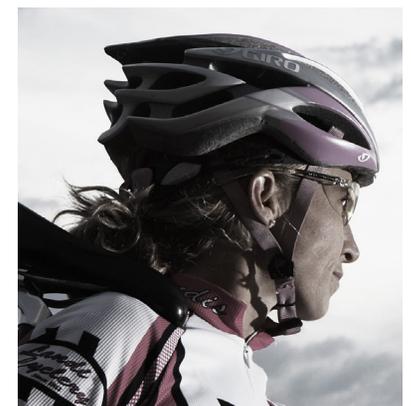
Vous pouvez apporter des modifications à vos choix en tout temps au cours de la période d'inscription.

OK

Puisque vous avez maintenant complété votre inscription, le statut indiqué sera *Complété*.

Événement avantages inscription ouverte

Description événement		Date événement	Statut événement	Titre emploi	
Inscription ouverte		01/06/2016	Complété	Technicien	Sélectionner





QUESTIONS

Concernant l'adhésion

Direction des ressources humaines : 514-343-6441 ou [Demande en ligne RH](#)

Concernant les réclamations de soins médicaux, dentaires et d'assurance-voyage

Croix Bleue Medavie

Ayez en main votre carte portant vos numéros de police et d'identification en main.

Montréal : 514-286-8430

Sans frais : 1-888-588-1212

www.medavie.croixbleue.ca

Ce sommaire décrit certains avantages sociaux auxquels vous avez droit. En cas de divergence, les descriptions complètes des régimes prévus dans les contrats d'assurance, conventions collectives et contrats de travail ont préséance.





DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
7077, avenue du Parc
5^e étage
Montréal (Québec)
Téléphone : 514 343-6441

Université 
de Montréal